



CAHORS
15, boulevard Gambetta,
46000 CAHORS

03257

009801008043

1v2hu01enta4 - 0000
1/2 - 8227/14509 - 33833
358029719 - TF - 621591



LE BAR JO
SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Agence de domiciliation :
CAHORS (00175)
RIB : 30004 00175 00010207297 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0729 787
BIC :
Tél. : 3478
Fax : 04 72 86 14 61

Date de règlement : 02.01.2026
Relevé : 523710 63

le 24 décembre 2025

Convention de Paiement Sauf Désaccord : option 1

Option 1 : tous les effets présentés sont réglés par la Banque sauf avis contraire du Client.

Veuillez préciser vos instructions de rejet (case à cocher). Compléter les rubriques "code motif rejet" et si rejet partiel, "montant total des effets à rejeter".

☐ REJET TOTAL de 629,79 euros → Code motif du rejet total (2) : ☐

☐ REJET PARTIEL Montant total des effets à rejeter :

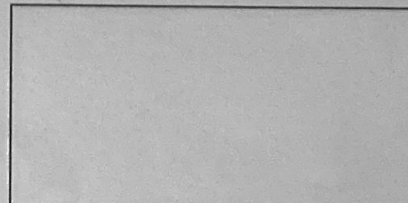
CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT A REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHÉANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
523711 60	0000037160	SAS PATRICK BRETON DISTR	31.12.2025 NA	524,95	1	
523712 57	0010076275	SODIGEL - QUERCY GEL	01.01.2026 NA	104,84	1	
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 02.01.2026				629,79		
VALEUR 01.01.2026						

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. A défaut de réponse avant la date de règlement, le montant total du relevé sera porté au débit du compte susvisé.

Le Client donne ordre à la Banque de rejeter tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

le J J M M A A A A

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL



(1) A = Accepté, NA = Non Accepté, BO = Billet à Ordre

(2) Codes motif interbancaires à reporter :

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Reçu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 : paiement partiel du tiré